

Luxembourg, le 2 novembre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« En 2004 des travaux de modernisation ont été entamés sur la ligne ferroviaire de Luxembourg à Pétange dans l'objectif d'une augmentation de capacité et de sécurisation de celle-ci. Dans ce cadre une deuxième voie a été construite et un certain nombre de gares ont été renouvelées. En outre il était prévu de remplacer certains passages à niveau par des passages inférieurs. Ainsi, depuis la mise en service complète de la double voie en novembre 2012, le passage à niveau de la rue des Celtes à Cessange a été fermé définitivement. Cependant les travaux de remplacement du passage n'ont pas encore été entamés à l'heure actuelle, c.-à-d. 5 ans plus tard.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Quel est l'état actuel du projet de construction ?*
- Quelles sont les raisons du retard ?*
- La réalisation du passage inférieur en question est-elle toujours prévue ?*
- Dans l'affirmative, s'agit-il d'un passage pour véhicules motorisés ou uniquement pour piétons et cyclistes ?*
- Dans la négative, ne serait-il pas utile de construire au moins un passage pour piétons et cyclistes ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Max HAHN
Député

Claude LAMBERTY
Député